

Arrestation de ses proches

Hicham Jerando dans le viseur de la justice

P11

Hicham Jerando.

Menace sur le cheptel ovin

Arrêter l'abattage des brebis

P4

L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Donald Trump

Avec moi, fini les salamalecs stériles !

P14

Port Tanger Med

L'homme qui a torpillé sa carrière

P3

Révélation exclusives

Franco-marocain, El Mahfoud Ladib était le bras droit de Ziad Takieddine...

QUI A PEUR DE EL MAHFOUD LADIB ?

Procès du financement libyen de la campagne de Sarkozy

P8

Ramadan Jeûner le jour pour s'empiffrer le soir !

P6

Un groupe d'élèves de l'école américaine sous les verrous

Une drôle d'histoire

P11



Confus de **CANARD**



Abdellah Chankou

Directeur de la publication



UN SACRIFICE DE MOINS...

La clémence vient du ciel. Au Maroc, elle émane aussi du roi. Il a suffi qu'il exhorte son peuple à ne pas observer le rite du sacrifice en raison de la crise du cheptel pour que les prix du mouton vivant et la viande ovine connaissent immédiatement une baisse significative. Confrontées depuis quelques années à la vie chère, les couches défavorisées ont poussé un grand ouf de soulagement. Le souverain a réussi là où le gouvernement a échoué, montrant au passage les bienfaits du boycott, le seul capable de casser cette spirale haussière troublante. Même en vendant leurs béliers à moitié prix, les éleveurs, pour la plupart des chennaqas qui sautent à la gorge des citoyens pour les entuber, restent gagnants. C'est dire que cette hausse généralisée des prix, qui se répercute en cascade sur la majorité des denrées, relève d'une mécanique artificielle. Beaucoup de producteurs agricoles s'alignent en effet sur les nouveaux prix de marché alors que leurs coûts de production n'ont pas nécessairement augmenté... Injustifié et scandaleux, ce phénomène ressemble à de la greedflation qui consiste à augmenter les prix de vente pour tirer profit de l'inflation et gonfler sa marge bénéficiaire. Au Maroc, cette situation, que l'exécutif a longtemps expliquée par la sécheresse sans trop convaincre, est surtout provoquée par le jeu des intermédiaires et autres spéculateurs. Ce sont eux qui mettent le feu aux prix. Opportunistes anonymes, adeptes de la « hamza », ils amassent des fortunes en faisant du négoce à titre personnel sur des biens de consommation à l'état naturel, issus directement de la terre ou de la mer. Une vérité archi-

Les États-Unis ont changé d'ennemi. L'ennemi ce n'est plus la Russie mais l'Europe, l'allié historique.

connue que le jeune poissonnier de Marrakech a fait éclater au grand jour en proposant la sardine à 5 DH le kilo seulement contre 15 à 20 DH... Qu'il s'agisse des fruits, légumes, poissons et viandes rouges ou blanches, ces rentiers voraces s'enrichissent de manière indue sur le dos à la fois des producteurs et des consommateurs. Ce sont les vrais profiteurs de cette crise artificielle qu'ils entretiennent en organisant la rareté pour maintenir cette flambée des prix et s'enrichir de manière indue. Reste à savoir dans quelle mesure ce renchérissement n'est pas le fruit d'une collusion d'intérêts... Une enquête du Conseil de la concurrence s'impose. Cette situation est d'autant plus révoltante que ce cartel, dont certains membres gravitent autour du pouvoir, n'apporte aucune valeur ajoutée sur la chaîne de commercialisation. Échappant à tout contrôle puisque les transactions se font au noir, les bénéfices mirifiques réalisés par ces rapaces du commerce peuvent se justifier à la rigueur si les intéressés agissaient en entreprises avec des salariés et des dépenses de fonctionnement ou si leurs gains venaient récompenser des efforts de valorisation, d'investissement et d'innovation. Rien de tout cela... Bien plus surprenant encore est la passivité chronique du gouvernement face à un fléau qui menace la paix sociale du fait que le citoyen lambda souffre pour assurer la pitance quotidienne

de base... Mais comment sortir le pays de cet implacable engrenage des prix ? Plusieurs options sont possibles. Mais le gouvernement, agissant en spectateur, n'en a adopté aucune. Il attend une nouvelle intervention royale ?

LES ETATS-UNIS PASSENT À L'EST !

La Maison Blanche est-elle devenue un lieu pour sonner publiquement les cloches à ceux dont la tête ne revient pas à Donald Trump? Le premier à en faire la désagréable expérience est le président ukrainien Volodymyr Zelensky qui s'est fait sermonner en direct comme un mauvais élève par le président américain et son vice-président. La séquence du vendredi 28 février 2025 est surréaliste, elle a sidéré le monde par sa brutalité. Il s'en est fallu de peu que Zelensky ne se fasse tabasser et jeter dehors comme un malpropre... Le Bureau ovale ne tourne plus rond. Cette scène a poussé Trump à se dévoiler un peu plus. En prenant la défense de son homologue russe contre son hôte venu lui livrer les Terres rares de son pays, Donald Trump a confirmé son alliance avec le maître du Kremlin. Gros séisme géopolitique, le président américain est passé à l'Est! Les États-Unis ont changé d'ennemi. L'ennemi ce n'est plus la Russie mais l'Europe, l'allié historique.

L'HOMME QUI AVAIT DE L'ENTREAGENT S'EN VA...

Avec le décès de Mohamed Benaïssa, le Maroc perd un de ses enfants prodiges. Les plus brillants de sa génération. Rien ne prédestinait pourtant ce journaliste photographe de carrière, décédé vendredi 28 février 2025, à l'âge de 88 ans, à avoir un destin politique aussi prestigieux. Ministre de la Culture (1985-1992), ambassadeur du Maroc aux États-Unis (1993-1992) puis ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de 1999 à 2007. Le principal atout de Mohamed Benaïssa c'était son éloquence et son entregent, son sens des relations humaines et son art de recevoir. Autant de qualités qui à ce militant du RNI dont il est membre fondateur ont permis de tisser un réseau relationnel dense, notamment au cœur du pouvoir américain où il a fait du bon travail. Un parcours riche et dense largement distingué: grand officier de la Légion d'honneur en 1999, médaille municipale au Pérou en 2003, commandeur de l'Ordre du Trône en 2008, titre de docteur honoris causa de l'Université du Minnesota et le prix Cheikh Zayed des Émirats arabes unis en 2008. Le nom de Feu Benaïssa est indissociable de sa ville natale, Asilah, dont il était maire depuis 2009. Ce petit bout enchanteur de l'Atlantique, il a réussi à le sortir de l'isolement en le transformant en carrefour intellectuel rayonnant grâce au moussem culturel d'Asilah qu'il a fondé en 1978 avec son compagnon de route le peintre feu Mohamed Melehi. Deux « Zailachi », férus de culture, attachés à leur ville et restés fidèles jusqu'au bout à ce rendez-vous couru par des acteurs culturels et politiques issus notamment des pays du sud. Un excellent instrument de soft power qui a contribué au rayonnement de Asilah et du Maroc. ►



Côté **BASSE-COUR**



Opération de solidarité "Ramadan 1446" Le coup d'envoi donné par SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan et SAR la Princesse Lalla Khadija



Le prince héritier et la princesse lors du lancement de l'opération.

Le lancement de l'opération nationale "Ramadan 1446" a été effectué Sur Hautes Instructions de SM le Roi Mohammed VI par SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan et SAR la Princesse Lalla Khadija. La cérémonie de lancement

a eu lieu lundi 3 mars 2025 au quartier Bouregreg, dans l'arrondissement de Youssoufia, à Rabat. Initiée par la Fondation Mohammed V pour la Solidarité à l'occasion du mois sacré de Ramadan, l'action de cette année a bénéficié à un million de ménages, soit près de 5 millions de personnes. Celle-ci s'est pour la première fois appuyé sur les données socio-économiques des ménages enregistrés au Registre Social Unifié (RSU) pour déterminer les familles éligibles au soutien, a expliqué la directrice des projets à la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, Mme Souad Boulouiz. ▶

Secteur de la santé

Rapprochement stratégique entre Sanlam Maroc et Dislog Group



Les dirigeants des deux groupes satisfaits de leur partenariat.

Sanlam Maroc et Dislog Group ont annoncé récemment la conclusion d'un rapprochement stratégique sous forme d'une prise de participation minoritaire non contrôlante dans le tour de table Sanlam Maroc. Cet apport financier d'un montant de 150 millions de DH vise à soutenir le développement du pôle santé de Dislog Group organisé en trois business units couvrant l'industrie pharmaceutique, les dispositifs médicaux et les dermo-cosmétiques. Avec ce partenariat, le groupe de Moncef Belkhaty vise à

accélérer son expansion dans les secteurs de la pharmacie et des dispositifs médicaux où il détient un portefeuille assez diversifié comptant plusieurs entités spécialisées, notamment Megaflex, Kosmopharm, Steripharma, Somapharma, Africare et Dislog Santé. Pour Sanlam Maroc qui a remporté le prix "Innovation Service" pour son offre maladie autour du sujet de la "dépendance", lors de la troisième édition des Trophées de l'Assurance, jeudi 18 février 2025, cet investissement s'inscrit dans sa stratégie de soutien et dynamisation du secteur de la

Santé au Maroc, secteur dans lequel la compagnie est un acteur majeur depuis de nombreuses années. «Sanlam et Dislog partagent le même engagement envers l'innovation constante et l'excellence du service. En investissant dans un acteur local aussi dynamique et prometteur, nous réaffirmons notre volonté forte de soutenir pleinement le tissu économique marocain, notamment dans le domaine de la Santé où Sanlam dispose d'un positionnement et savoir-faire historiques, que nous avons à cœur de pousser plus loin encore», a expliqué à cette occasion le directeur général de Sanlam Maroc, Yahia Chraïbi. Pour sa part, Moncef Belkhaty, PDG de Dislog Group, a indiqué : «avec l'entrée de Sanlam dans le capital de Dislog, notre tour de table s'institutionnalise. En tant que champion marocain du FMCG et de la santé, nous avons l'ambition de hisser haut le drapeau national au-delà de nos frontières et accélérer notre internationalisation. Une ambition que nous partageons très largement avec Sanlam.» ▶

Port Tanger Med

L'homme qui a torpillé sa carrière

Mais quel génie ce Hassan Abkari ! Le directeur général de de l'Autorité portuaire de Tanger-Med (TMPA) a perdu son poste pour avoir commis une « faute professionnelle grave » par le Conseil d'administration qui s'est réuni en catastrophe jeudi 27 février pour statuer sur son cas. Ce sera la révocation pure et simple. Motif : Lin-



Hassan Abkari a commis une faute grave, selon le Conseil d'administration.

téressé a eu une idée de génie, celle de créer en janvier 2025 à Valence en Espagne une société de conseil en gestion des services portuaire du nom de "New Port Consulting 2024" ! M. Abkari pensait-il que son projet restera éternellement confidentiel et que ses patrons hiérarchiques n'en sauront jamais rien ? Grosse maladresse puisque son nom et celui de son enseigne ont été publiés dans le Bulletin officiel du registre de commerce de Valence du 18 février 2025. Une information croustillante relayée immédiatement par plusieurs médias espagnols et qui n'a pas manqué de faire des vagues au Maroc. Estimant qu'il n'a pas le droit de fonder en parallèle une boîte privée proposant du conseil portuaire à l'international qui plus dans un pays concurrent direct, le Conseil d'administration a donc révoqué Hassan Abkari pour conflit d'intérêts et nommé à sa place Idriss Aarabi, jusque-là officiant comme directeur des opérations d'import-export et du ferroviaire au sein du groupe Tanger-Med. Hassan Abkari, qui occupait un poste de haute importance, a bêtement torpillé sa carrière. ▶



Côté **BASSE-COUR**



Beurgeois
GENTLEMAN

Les 10 plus beaux poèmes français depuis le 13ème siècle (3/10)

Au Maroc, dans les années soixante, l'enseignement à l'école primaire était bilingue arabe/français dès le CE1 (Cours élémentaire 1ère année) dans le tout le Royaume sans aucune différence de classe sociale : un instituteur pour l'arabe une ½ journée et un autre pour le français la seconde ½ journée. Chacun des 2 instituteurs s'occupait de 2 classes à la fois. C'était magique pour nos petites têtes frisées qui découvraient de front 2 langues, 2 civilisations, l'Orient et l'Occident. Cela évitait d'avoir, plus tard, des adultes à la pensée monolithique et l'identité culturelle exacerbée. Notre livre de français (Cf. Photo ci-dessous) illustre sa couverture par un conte de Rabelais publié en 1552. De souvenir, ça nous avait beaucoup amusé à l'âge de 8 ans. Rabelais raconte que Pantagruel et ses compagnons, dont fait partie Panurge, sillonnent la mer lorsqu'un différend éclate entre Panurge et le marchand Didenault, car ce dernier s'est moqué de l'accoutrement de Panurge. Pour se venger, Panurge lui achète un mouton et le jette à la mer ! Le troupeau entier le suit, emportant sur son passage Didenault et le reste de l'équipage qui tente de les retenir.

Selon la Bible - la Genèse 22, 1-14 - un livre écrit, selon les historiens, 34 siècles avant aujourd'hui, Dieu, très taquin, demande à Abraham: « Prends ton fils, celui que tu aimes, va au pays de Moriah, et là tu l'offriras en holocauste sur la montagne que je t'indiquerai. ». La question à se poser de nos jours : le Coran impose-t-il aux musulmans de sacrifier un mouton depuis 2025-622 = 14 siècles ? La raison peut-elle imposer un rite vieux de 34-14 = 20 siècles ? Selon les historiens, la tentative d'infanticide d'Abraham est liée au rite du pèlerinage à La Mecque mais le Coran stipule que les pèlerins peuvent lui substituer un jeûne. Pour ceux qui n'effectuent pas le pèlerinage, le sacrifice d'un mouton n'a jamais été interprété comme une obligation du Coran chez les premiers musulmans, bien au contraire. N'oublions pas que ces textes anciens s'inscrivent dans une économie de subsistance et insistent avant tout sur la redistribution de nourriture aux plus pauvres. Or, on assiste aujourd'hui à des inepties : en France des musulmans modestes contractent des prêts pour acheter un mouton afin de ne pas perdre la face devant leurs voisins, alors qu'ils devraient bénéficier



Couverture du livre de français, illustrée par un conte de Rabelais « Les moutons de Panurge » écrit au 16ème siècle et lu par toute une génération de Marocains dans les années 60

eux-mêmes de cette redistribution de viande par les Restos du Cœur de Coluche, le Secours Populaire ou le Secours Catholique. Dans un pays comme la France où les frigos sont remplis de viande, le plus important est-il de tuer et dépecer un mouton pour l'Aïd ou de communier avec une communauté de foi et faire preuve de charité ? Pour revenir au conte de Rabelais, il illustre l'expression "suivre comme un mouton de Panurge", "être un mouton" ou encore, "avoir l'âme moutonnaire" pour décrire le fait d'imiter la majorité sans réfléchir, de suivre l'avis général sans se

forger sa propre opinion. Les « moutons » suivent docilement un chef de file vers les pâturages. Sans doute ont-ils été une des premières espèces animales domestiquées par les autres moutons bipèdes, c'est-à-dire les Hommes avec « une grande » hache et deux pattes. La langue française est riche d'expressions ayant pour origine le comportement « moutonnier ». Une « brebis galeuse » est une personne indésirable dans un groupe à cause de son comportement. La brebis galeuse devient très vite un « bouc émissaire » ou un « mouton noir » et donc un « soufre douleur » et une « tête de Turc » pour un groupe ! En 1549, Joachim du Bellay livre un texte, plaidoyer en faveur de la langue française. Il montre sa reconnaissance envers François Ier. Ce Roi de France a en effet créé le Collège des lecteurs royaux. Les Regrets, un recueil de poèmes écrit au 16ème siècle pendant son voyage à Rome est publié à son retour. C'est le mythe d'Ulysse en quête du retour dans sa patrie qui a inspiré ce poème. Revenu en France, Joachim du Bellay y retrouve les travers observés à Rome : « Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage ! Ou comme celui-là qui conquiert la toison. Et puis est retourné, plein d'usage et raison, vivre entre ses parents le reste de son âge ! Quand reverrai-je, hélas, de mon petit village fumer la cheminée, et en quelle saison, reverrai-je le clos de ma pauvre maison, qui m'est une province, et beaucoup davantage ? Plus me plaît le séjour qu'ont bâti mes aïeux, que des palais romains le front audacieux, plus que le marbre dur me plaît l'ardoise fine, plus mon Loir gaulois, que le Tibre latin, plus mon petit Liré, que le mont Palatin, et plus que l'air marin la douceur angevine. » (À suivre)

Beurgeois.Gentleman@gmail.com
Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com



Menace sur le cheptel ovin

Arrêter l'abattage des brebis

Jamais, le prix des moutons et de leurs viandes n'a atteint des niveaux aussi élevés. Pour permettre au cheptel ovin de se reconstituer, les autorités de tutelle seraient mieux inspirées d'agir pour interdire le sacrifice des brebis qui ont subi un abattage à grande échelle au cours de ces dernières années en raison de la crise de l'élevage. En Espagne par exemple, les éleveurs qui préservent leurs brebis bénéficient d'une subvention comme récompense de leur apport dans la reproduction ovine. Le Maroc doit faire de même pour jeter les jalons de la reconstruction de sa filière ovine et protéger ses races reconnues. Grâce à l'élevage ovin et aux emplois créés par la filière, c'est tout un écosystème avec sa biodiversité et un tissu social essentiel qui sont maintenus dans le monde rural. ▶



Protéger la reproduction ovine pour reconstruire la filière.



Côté **BASSE-COUR**



Ftour **AVEC L'HÔTEL LE CASABLANCA,** Ramadan **ON DÉGUSTE AVANT DE** **SAVOURER**



En ce mois de Ramadan, certains hôtels adoptent de sacrées pratiques. C'est le cas par exemple de l'hôtel Le Casablanca qui affiche, à l'instar des établissements 5 étoiles, un menu ftour au prix très chauds d'environ 1000 DH par personne! Soit beaucoup plus qu'un excellent repas dans un restaurant chic en temps normal. Les intermédiaires, la race la plus détestée au Maroc en ces temps de vie chère, se seraient-ils invités aussi dans les allées de l'hôtellerie ? Mais Le Casablanca a franchement le goût de l'innovation puisque ses patrons exigent du client au moment de faire sa réservation le paiement d'une avance, soit par carte ou en espèces à la réception, de l'ordre 50% sur son menu

ftour à 950 DH ! Cette pratique de prépaiement des repas, qui n'existe nulle part au monde, est du genre à vous rester en travers de la gorge. A l'étranger, certains restaurants prestigieux exigent pour la réservation sur certains créneaux très demandés un dépôt d'une empreinte bancaire, indispensable pour pouvoir valider la réservation, mais qui n'est prélevée qu'en cas de no-show ou annulation tardive. Autrement dit, le client qui ne se décommande pas à temps ou ne se présente pas paie des frais de réservation. Au Maroc, Le Casablanca a frappé fort en inventant une délicieuse spécialité. Passer à la caisse avant de passer à table. Déguster avant de savourer... ▶

Le Poisson toujours à prix déraisonnable

Zakia Driouich très proche du marché de gros !

A la veille du mois sacré, Zakia Driouich, secrétaire d'Etat chargée de la pêche maritime, a effectué une tournée des marchés de gros et des ports pour vérifier l'état d'approvisionnement en produits de la mer.

Lors de sa visite au marché de gros d'El Hraouiyyine dans la région de Casablanca, elle s'est félicitée de l'abondance de l'offre tout en ajoutant, histoire de botter en touche, que les prix sont dictés par la loi de l'offre et de la demande. Sans oublier de fustiger les pratiques spéculatives qui font flamber les prix dans certains points de vente.

Admirez le pronom indéfini : certains, soit un petit nombre, que notre secrétaire d'Etat a certainement par pudeur ! Or, la vérité est moins reluisante qu'elle ne veut le concéder. Sur les étals des marchés de Casablanca, le poisson affiche des prix toujours aussi stratosphériques. Aucune baisse notable n'a été constatée sur les espèces blanches, crevettes cala-



Zakia Driouich, secrétaire d'Etat chargée de la pêche maritime.

mars, très prisées pendant le mois de Ramadan. Et ce en dépit de l'opération « poisson à prix raisonnable » qu'elle a lancée samedi 22 février consistant à mettre sur le marché 4000 tonnes de poisson congelé à bord pour permettre aux citoyens de 40 villes du pays de manger du poisson sans se

ruiner. Tout ça c'est de la com', diront les mauvaises langues. Un coup d'épée dans l'eau dira pour sa part le gentil Canard qui veut éviter une prise de bec en ce mois sacré. Non sans conseiller à notre brave secrétaire d'Etat très proche du marché de gros de se rapprocher du désormais célèbre Abdelillah, le petit poisson de Marrakech.

Il se fera un plaisir de lui refiler des tuyaux précieux sur la démarche à suivre pour permettre aux Marocains de savourer la chance qu'ils ont de vivre dans un beau pays doté de 3500 kilomètres de côtes ! ▶

Dakar se dote d'un musée du Prophète

Le Sénégal compte désormais le musée de la biographie du Prophète et de la civilisation musulmane. Il a été inauguré jeudi 27 février par le président Bassirou Diomaye Faye en présence de membres du gouvernement et les chefs des autorités diplomatiques, coutumières et religieuses. « Nous sommes à une époque où les centres d'enseignement islamique, ne sont pas accessibles à tous pour y étudier la Sira du prophète et l'histoire de l'implantation de l'islam et de sa dissémination à travers le monde », a expliqué dans son allocution le président Faye, tout en insistant sur l'importance de la vulgarisation de l'histoire de ce Messenger de Dieu et de promouvoir la compréhension approfondie de sa



Le président sénégalais lors de l'inauguration du musée au centre de Dakar.

vie et de ses enseignements. En plus d'un espace multimédia où la réalité virtuelle plonge les visiteurs dans les décors de l'Arabie du VIIe siècle, le musée possède une galerie permanente consacrée à la vie du prophète Sidna Mohammed, depuis sa naissance à La Mecque jusqu'à l'expansion de l'islam en plus d'une collection d'objets historiques et manuscrits rares. Un centre de recherche et de documentation dédié à l'histoire et à la civilisation islamique, avec des archives numériques ainsi qu'une salle de conférence complètent cet édifice à caractère la fois culturel et culturel de nature à contribuer au rayonnement du Sénégal et de sa capitale. ▶



Le Maigret du CANARD



Ramadan Jeûner le jour pour s'empiffrer le soir !

Censé être le mois d'abstinence et de piété, le Ramadan a été transformé depuis longtemps, par nombre de jeûneurs, en mois de tous les excès, notamment alimentaires. Ce qui est antinomique avec les objectifs de ce mois sacré.

LAILA LAMRANI

Rachid, 24 ans, s'attable tranquillement. Sans gigoter. On dirait une statue. Son père, sa mère et sa sœur sont tout aussi figés. Tous dévorent le festin des yeux en attendant la rupture du jeûne. La délivrance. Le permis de se régaler après une longue journée d'abstinence. La table est toute garnie des mets les plus exquis et des boissons les plus délicieuses. Il y a de tout. Du Mlaoui farci au khlii au Msaman en passant par la Pastilla aux fruits de mer et l'incontournable chebakia. Les boissons, il y en a de toutes les saveurs, de toutes les formes et pour tous les goûts : jus divers, thé, café au lait et harira. Du sucré, du salé et du gras en guise de Ftour. Et en grandes quantités. Pourtant, ils ne sont que quatre. « A jeun, on des envies folles pour des tas de choses. Chacun y va de ses désirs. Alors pour satisfaire tout le monde, je prépare

des plats variés selon le goût des uns et des autres. Certes, on ne va pas tout manger, mais chacun consomme ce qu'il aime», confie la mère de Kamal. Comme cette famille, ce sont des millions de Marocains qui adoptent le plein régime. De longues files d'attente devant les boulangeries, d'immenses foules dans les souks et d'interminables queues aux caisses des supermarchés. Une véritable fièvre acheteuse s'empare des Marocains. Ruée sur les denrées alimentaires. On achète tout... abondamment. Incapables de consommer tout ce qu'ils servent à table, les Marocains – qui mangent d'abord comme on dit avec les yeux- deviennent pendant cette période les champions du gaspillage alimentaire inédit pourtant par la religion. Il n'y a qu'à jeter un coup d'œil aux poubelles qui débordent pour constater les quantités énormes de victuailles jetées essentiellement à base de farine. Un phénomène qui touche toutes les strates de la société y compris les moins nantis.

A chaque mois de Ramadan, crise ou pas, inflation ou non, c'est toujours le même rituel. Trop de bouffe, trop de gaspillage. On mange n'importe quoi, n'importe comment. Sans modération. On y va à fond. On saute sur le buffet une fois le jeûne rompu. Généralement, les Marocains avalent le double, voire le triple de ce qu'ils mangent d'habitude, et ce en un laps de temps très court. Thérapie pour le corps grâce au jeûne qui agit comme un nettoyant, le ramadan se retrouve ainsi dévoyé par les excès et la surconsommation. Bonjour les dégâts de santé. Ces orgies alimentaires vont la plupart du temps de pair avec le gaspillage, chose que la religion musulmane interdit formellement. Sans conteste, les Marocains se vantent de disposer d'une gastronomie extrêmement délec-



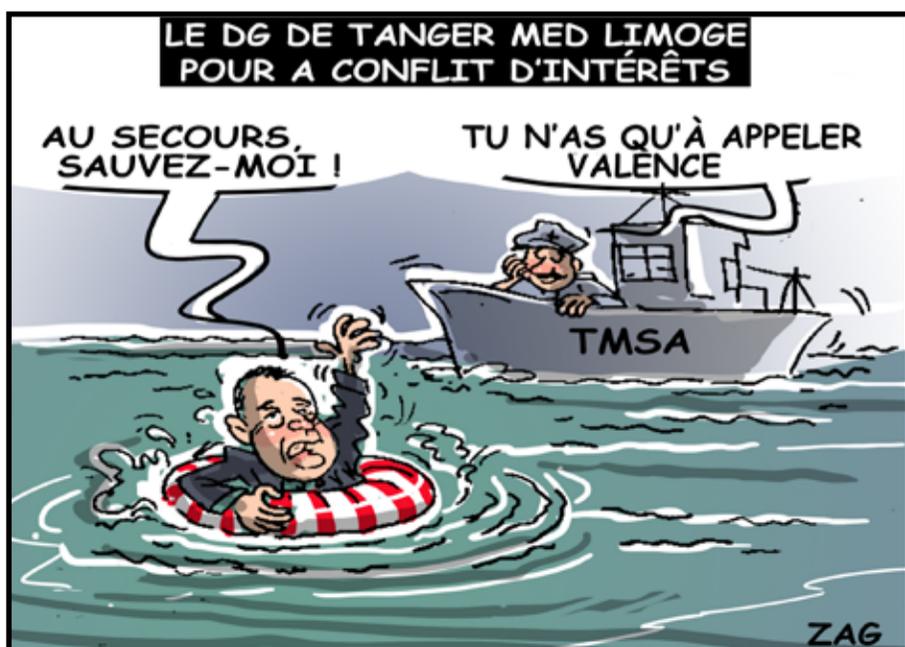
Les tables de Ramadan sont généralement riches en victuailles mais peu nutritives.

table, aux influences locales et régionales intimement liées à l'histoire et aux coutumes du pays et dont ils conservent jalousement les brevets de préparation. Cela justifie-t-il pour autant de faire de ce mois sacré un prétexte pour festoyer en communion comme en d'autres circonstances annuelles telle que la fête du sacrifice ? D'un point de vue religieux, le Ramadan est censé être orienté vers la nourriture spirituelle, dans le sens du rapprochement de l'homme de son créateur. Mois de l'abstinence et de l'endurance, il est supposé aussi être propice au partage avec les autres – pas sur les réseaux sociaux – tout en permettant au musulman de prendre le recul nécessaire pour une bonne auto-évaluation culturelle. Côté santé, le jeûne a la réputation d'être une excellente thérapie ; en ce sens que la privation volontaire de nourriture du lever au coucher du soleil permet de nettoyer l'organisme des toxines et aux organes de digestion de se reposer. Une espèce de vidange salutaire, démontrée scientifiquement, qui favorise l'auto guérison et la régénération.

Privilégier la qualité

Gagner la mosquée, le ventre ballonné après un f'tour très copieux n'est guère de nature à favoriser la symbiose sérapique qui doit solennellement transcender un musulman durant sa prière de « l'Ichaâ » notamment, car celle-ci se prolonge chaque soir, en ce neuvième mois du calendrier de l'Hégire, par les fameuses prières des « Tarawih ». Certains courants éclairés ont, à travers les âges, essayé de remédier à cette

antinomie avec les percepts de base de la religion. Des écoles de pensée, à la portée ascétique et purificatrice, continuent à inciter les musulmans à faire du « Mois saint par excellence » une mise en condition pour une réflexion intérieure et une dévotion annihilant toute tentation de gourmandise. Force est de constater que ces doctrines mâtinées de sagesse, naguère présentées comme ésotériques car ne s'occupant guère des affaires du monde réel, trouvent tout leur sens durant le mois de Ramadan. Il est scientifiquement avéré que le déphasage brusque que subit le système digestif lors d'un f'tour déréglé et « à volonté » affecte tout le métabolisme humain. Pis encore, le surpoids dont de nombreuses personnes sont victimes après un mois de jeûne pourtant assidu ne cesse de donner du fil à retordre aux spécialistes de la nutrition. Selon les recommandations de l'Islam, il faudrait rompre le jeûne avec de l'eau ou du lait à température tiède pour réhydrater l'organisme, ensuite manger sucré afin de ravitailler le corps et lui donner rapidement de l'énergie. Ensuite, un bol de « harira », tout en se gardant du surplus, ne saurait porter préjudice au système digestif. Sans jamais perdre de vue que la qualité d'un f'tour, censé juste apaiser les sensations de soif et de faim, est liée à la qualité des aliments et non à leur quantité. Ce n'est que deux heures après la rupture du jeûne qu'il est préférable d'enchaîner avec un repas consistant, qui ne doit cependant être ni très gras ni très salé. Ensuite, une marche de 20 à 30 minutes, histoire d'améliorer la circulation sanguine, ferait grand bien au jeûneur, selon notre spécialiste. ▶



www.akdital.ma

أكديطال
عناية و علاج



تهلا فصحتك*

"تهلا فصحتك" – Parce que la maladie chuchote avant de crier.

Elle s'immisce en silence dans nos vies, se cache derrière une fatigue banale, une douleur passagère, un signe que l'on ignore. Puis, un jour, elle frappe de plein fouet, imposant des traitements lourds et réduisant les chances de guérison. Attendre, c'est lui laisser le contrôle.

Ne laissez pas ces chuchotements devenir un cri. La prévention est votre meilleure arme. Écoutez votre corps, faites-vous dépister dès les premiers symptômes.

Suivez-nous sur : [f](#) [@](#) [in](#) [v](#) [j](#)

*Prenez soin de votre santé



Le Maigret du CANARD



**ABDELLAH
CHANKOU**

Serait-il «le témoin encombrant à écarter à tout prix de l'instruction» de l'affaire du «financement libyen» de la campagne présidentielle de Sarkozy de 2007 ? Le franco-marocain El Mahfoud Ladib, natif de Tafraout, veut dénoncer des faits notables, étayés par des preuves, sur ce dossier politiquement et médiatiquement retentissant, non dénué toutefois de zones d'ombres. A commencer par celle-là et elle a de quoi laisser songeur : la non-convocation par la justice de M. Ladib alors qu'il est un témoin-clé de la fabrication de la fameuse «note libyenne» à l'origine du procès en question, ouvert jusqu'au 10 avril, où Nicolas Sarkozy est poursuivi pour corruption, recel de détournement de fonds publics, financement illégal de campagne et association de malfaiteurs. Pour M. Ladib, ce document, sur lequel a été construite toute l'accusation dirigée contre l'ex-président français, est un faux fabriqué de toutes pièces par l'intermédiaire franco-libanais Ziad Takieddine, en fuite au Liban depuis décembre 2020, l'homme de tous les dossiers troubles du pouvoir politique français dont la fameuse affaire Karachi.

M. Ladib sait de quoi il parle parce qu'il était un proche collaborateur de M. Takieddine jusqu'en novembre 2012. Ce qui en fait un homme-ressource de premier plan. C'est à ce titre qu'il se confie pour la première fois en juillet 2019 dans un témoignage fracas-

Procès du financement libyen de la campagne de Sarkozy

QUI A PEUR DE EL MAHFOUD LADIB ?

Ancien proche collaborateur de Ziad Takieddine par qui les ennuis judiciaires de Nicolas Sarkozy sont arrivés, ce franco-marocain est un témoin-clé que la justice ne s'est pas bizarrement empressé d'entendre. Révélations.

sant au Journal du Dimanche (JDD) qui met en doute l'authenticité de ce document. Un document publié le 28 avril 2012 par le site Mediapart en le présentant comme une "note issue des archives des services secrets" libyens. La date de publication, le 28 avril 2012, n'est pas anodine. Elle coïncide avec l'entre-

deux-tours de l'élection présidentielle, qui sera remportée par le candidat socialiste François Hollande. Le timing est-il fortuit ? En tout cas, on est fortement tenté de penser que la charge contre M. Sarkozy consignée en langue arabe sur un document "officiel" de la république libyenne a surgi au bon moment pour discréditer M. Sarkozy et le faire perdre. Une question se



Franco-marocain, El Mahfoud Ladib était le bras droit de Ziad Takieddine...

pose d'emblée : Sommes-nous en face d'une machination politico-médiatique ciblant l'ex-président français ?

Sans aller jusqu'à répondre par l'affirmative, M. Ladib confirme au Canard Libéré ce qu'il a déclaré au JDD : «Je suis formel : l'un de ces documents [en possession de M. Takieddine] était celui qui a été publié après par Mediapart, où il était question de 50 millions d'euros » remis par Mouammar Kadhafi à Sarkozy ». Il ajoute : « Je ne sais pas si M. Sarkozy a touché de l'argent libyen ou pas mais ce dont je peux témoigner en mon âme et conscience c'est que le papier ayant été à l'origine de son procès est un faux ». Dans son récit, truffé de faits, de dates et de noms, qu'il déroule avec les accents de la sincérité, notre interlocuteur rapporte une phrase jubilatoire prononcée le soir de la victoire de M. Hollande par M. Takieddine, l'homme

par qui tout cela est arrivé : «J'ai tué Nicolas Sarkozy !».

Troublant quand même ! Après sa sortie dans le JDD qui fragilise la thèse de Mediapart tricotée par un journaliste du nom de Fabrice Arfi, M. Ladib sera convoqué et entendu à deux reprises, le 25 septembre 2019 et le 11 juin 2020, par le commandant de police judiciaire Frédéric Vidal, rattaché à la section centrale de lutte contre la corruption.

Mais quelle ne sera sa surprise en apprenant que son audition qui a duré 7 bonnes heures a été réduite à une dizaine de lignes « dévalorisantes » dans l'ORTC (l'ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel), grosse de 557 pages. Plus étonnant encore, cette ordonnance lui a prêté des propos inexacts comme son refus « de communiquer l'identité des seules personnes susceptibles de confirmer ses déclarations » ou le fait de suggérer « à de-

UNE NOTE BIDON ?

Attribuée au directeur de la sécurité extérieure libyenne, Moussa Koussa, la fameuse note stipulait qu'un accord avait été conclu au cours d'une réunion tenue le 6 octobre 2006, en présence de deux collaborateurs de Mouammar Kadhafi – son beau-frère Abdallah Senoussi, chef des services de renseignement, et son ex-directeur de cabinet Béchir Saleh, directeur d'un des fonds souverains libyens – ainsi que du ministre français Brice Hortefeux, un proche de Nicolas Sarkozy, et de l'homme d'affaires franco-libanais Ziad Takieddine. ▶





Le Maigret du CANARD



Nicolas Sarkozy.

mi-mots que Ziad Takieddine aurait pu être le concepteur » [de la fameuse note attribuée aux autorités libyennes]. C'est faux, s'est écrié El Mahfoud Ladib. « J'ai déclaré au commandant Frédéric Vidal que Me Gilles Beres, tout comme l'assistante de M. Takieddine, Marie de Baysier, était informé dès avril 2012 de l'existence du faux ». Fait troublant, les deux personnes décèdent dans des circonstances mystérieuses. Avocat personnel de François Hollande qui basculera plus tard dans l'entourage de Takieddine, Me Beres rend l'âme soudainement le 24 décembre 2019, à l'âge de 49 ans, tandis que Mme de Baysier qu'il a introduite dans le circuit socialiste meurt quelques années plutôt dans un incendie qui a ravagé son chalet... !!! « Un autre témoin, susceptible de confirmer ma version des faits, n'a pas été auditionné alors que j'ai révélé son nom au commandant Frédéric Vidal, se désolé M. Ladib. Il s'agit de Jomode Elie Getty « que connaissent très bien le commandant Frédéric Vidal et le journaliste de Mediapart Fabrice Arfi et son confrère Karl Laske », « familiers tous les deux [M. M Arfi et Laske] de sa résidence bondée d'archives libyennes dans le 15ème arrondissement de Paris ». Comme sa plainte, où il a exposé tous ces faits, déposée le 31 mai 2024 auprès de la procureur de la république, Laure Beccuau, n'a pas eu de suite, El Mahfoud Ladib a demandé à être entendu devant et par la présidente de la 32ème chambre correc-

tionnelle de Paris, Nathalie Gavarino. Le 13 janvier 2025, il a adressé à la magistrate, en courrier recommandé avec accusé de réception et directement au service d'accueil unique du justiciable (SAUJ), un paquet de preuves « sur sa proximité avec Ziad Takieddine » et les circonstances de la fabrication de la fameuse note libyenne, dont la « tentative de corruption de 200.000 dollars (payables à l'étranger) par Ziad Takieddine à Jomode Elie Getty pour qu'il confirme l'authenticité du faux auprès des journalistes de Mediapart ». Le témoin-clé franco-marocain, qui a accompagné son dossier d'une longue lettre où il donne des pistes intéressantes sur cette histoire troublante avec ses intrigues dignes d'un polar et ses ramifications politico-médiatiques, attend de pied ferme d'être entendu par les juges. C'est quand même étrange que ses avocats, Jacky Attias et Gilles William Goldnadel, n'aient pas été contactés non plus. Contacté par nos soins, Me Jacky Attias s'est dit surpris que son client n'ait pas reçu de citation à comparaître dans le cadre du procès en cours.

« Il est effectivement surprenant, nous déclare Me Attias, que El Mahfoud Ladib n'ait pas été cité à comparaître en qualité de témoin direct de l'implication de M. Takieddine dans l'existence de la « note » dite libyenne. Il était son bras droit et confident. M. El Mahfoud a longuement été auditionné sans pour autant que sa version soit remise en

cause ». Et de s'interroger : « y a-t-il eu des pressions ??? On peut sérieusement en douter. M. Ladib veut simplement rapporter certaines vérités et éclairer le tribunal; il reste comme il l'a toujours été à la disposition de la justice ». En effet, M. Labib dispose d'éléments probants sur la genèse de ce qui ressemble à une mécanique diabolique et sur ses (autres) témoins « de premier plan » dont il révèle pour la première fois l'identité au Canard Libéré. Il s'agit de Nadia Ceccaldi Fares qui a corroboré son témoignage au JDD sous couvert de l'anonymat.

Amnésie

A cet effet, M. Ladib fait état d'une réunion convoquée en urgence par son ex-mari Marcel Ceccaldi, avocat de Ziad Takieddine, le 15 juin 2020 à son cabinet. Un seul point à l'ordre du jour : faire pression sur son ex-épouse pour qu'elle récuse son témoignage anonyme, appuyant la thèse de M. Ladib publiée dans le JDD sous la plume d'Hervé Gattegno. « Ont été présents lors de cette tentative de « subornation de témoin le journaliste du JDD, l'avocat de Nadia Ceccaldi et moi-même », révèle M. Ladib. Ce dernier dit détenir assez de preuves qui montrent « la complicité des liens lointains entre maître Marcel Ceccaldi, le commandant Frédéric Vidal et Fabrice Arfi ». Ce "témoin encombrant" affirme que « l'alliance de ce triumvirat a permis [de passer] sous silence l'audition de Nadia Ceccaldi Fares qui a

eu lieu le 6 juillet 2020 ». « Il est tout de même curieux, s'étonne M. Ladib, que le fin limier de Mediapart ne cite pas le nom des Ceccaldi dans ses enquêtes ».

« Après les révélations sur le caractère fake de la fameuse note libyenne parue sur les colonnes du JDD, le journaliste de Mediapart, tout comme Ziad Takieddine, semble être frappé d'amnésie, prétendant ne pas me connaître », lance M. Ladib sur un ton ironique alors qu'il dit avoir rencontré maintes fois, et ce dès 2012, l'enquêteur de Mediapart, pour lui fournir des éléments probants sur la genèse du document publié par son journal en ligne, où il est traité de "témoin bidon", "témoin miracle du JDD" et "d'atomisé de la justice" dans une tentative à peine voilée de le disqualifier et discréditer son témoignage. Ce à quoi M. Ladib a répondu en dénonçant l'opération d'étouffement de son témoignage par le « tribunal médiatique Mediapart ». Désormais, fait remarquer notre témoin gênant, la note sujette à caution n'est plus citée comme référence dans les articles de Mediapart, remplacée comme par enchantement par un « pacte de corruption », qui aurait été noué par Nicolas Sarkozy, via ses proches, avec l'ex-président libyen, mort le 20 octobre 2011, en contrepartie notamment de son retour en grâce sur la scène internationale.

En fait, El Mahfoud Ladib a tout du témoin-clé qui ne devrait pas être là. Malvenu pour avoir, semble-t-il, perturbé un certain cours du dossier à charge contre M. Sarkozy, bâti autour d'un bout de papier dont l'authenticité n'a jamais été établie jusqu'à ce jour. Ce qui n'a pas empêché la justice de le prendre pour argent comptant et de s'appuyer dessus pour poursuivre celui qui est sous bracelet électronique après sa condamnation en février 2025 pour corruption dans une autre affaire.

« Au-delà de ma personne, mon combat, solitaire et opiniâtre, est de faire éclater la vérité et rien que la vérité », écrit M. Ladib dans sa lettre à la présidente de la 32ème chambre correctionnelle de Paris. La lumière de la vérité finira-t-elle par jaillir des ténèbres d'un papier truqué par un personnage obscur déjà condamné par la justice française, et par conséquent, loin d'être au-dessus de tout soupçon ?



Ziad Takieddine



Fabrice Arfi



Marcel Ceccaldi



Nadia Ceccaldi Fares



Jomode Elie Getty



Hervé Gattegno



Le Maigret du CANARD



Programme Al Moutmir

Les bons résultats des plateformes de démonstration d'olivier

Plus de 987 plateformes de démonstration d'olivier lors de la saison 2023-2024 ont bénéficié à plus de 640 agriculteurs à travers 24 provinces et 159 communes, couvrant l'ensemble des zones oléicoles du pays.

LAILA LAMRANI

Depuis son lancement en 2018 par le groupe OCP, le dispositif Al Moutmir, porté depuis par l'UM6P, a mis en place plus de 6 930 plateformes de démonstration d'olivier. En dépit de plusieurs contraintes notamment climatiques, les résultats étaient au rendez-vous. Derrière ce bilan satisfaisant se trouvent l'adoption d'une approche scientifique, le recours aux nouvelles technologies ainsi qu'une gestion intégrée de l'olivier. Ce qui a permis une amélioration significative des rendements moyens à l'hectare des PFDs à l'échelle nationale, de l'ordre de 19 % à 38 % par rapport à la moyenne des récoltes, réalisées par les agriculteurs dans les parcelles témoins. La productivité moyenne de l'eau n'est pas en reste, qui a connu une progression entre 11 % et 25 % par rapport aux parcelles témoins, montrant au passage une meilleure valorisation de chaque mètre cube d'eau utilisé.

Le programme des Plateformes de Démonstration (PFDs) est un levier clé de transfert technologique dans le modèle Al Moutmir. Ces PFDs montrent l'impact de l'utilisation des bonnes pratiques agricoles sur le rendement, la qualité de la production et les revenus des agriculteurs.

Co-construit avec l'écosystème agricole et scientifique, le programme des PFDs bénéficie du soutien scientifique de l'Université Mohammed VI Polytechnique de Benguerir. En 2023-2024, 987 plateformes de démonstration (PFD) d'olivier ont pu être déployées à travers 24 provinces et 159 communes, couvrant



Installation de capteur pour la gestion de l'irrigation à Beni Mellal.

l'ensemble des zones oléicoles du Royaume. Cette initiative vise à accompagner les agriculteurs dans l'adoption de pratiques agricoles optimisées et adaptées aux spécificités locales. Grâce à ce programme, plus de 640 agriculteurs ont bénéficié directement des plateformes et plus de 6 000 ont été accompagnés indirectement via les écoles aux champs, les formations théoriques et les échanges sur les réseaux sociaux et au niveau d'@tmar. L'objectif étant de créer un effet d'émulation et d'induction porté par les agriculteurs qui ont hébergé ces plateformes de démonstration, véritables ambassadeurs des bonnes pratiques et garants de la continuité et de la durabilité de l'effort.

Pour rappel, la plateforme de démonstration (PFD) est une parcelle où l'ingénieur agronome d'Al Moutmir met en place un itinéraire technique optimal et durable respectant les principes des 4Rs (apporter le bon engrais, au bon endroit, à la bonne dose et au bon moment), tandis qu'à proximité se trouve une parcelle témoin où l'agriculteur suit son itinéraire habituel. Cette approche permet ainsi à l'agriculteur de constater de visu la différence entre les deux méthodes de travail et de s'inscrire dans les bonnes pratiques agricoles. L'itinéraire technique dans les PFD est basé sur un programme de management intégré appelé « Integrated

Crop Program » (ICP), se concentrant sur quatre piliers: la gestion rationnelle de l'eau, la fertilisation raisonnée, la protection intégrée des cultures et l'utilisation des produits de spécialité adaptés. Tout commence par les analyses du sol, une étape cruciale pour élaborer une stratégie de fertilisation et garantir une nutrition équilibrée des plantes. Ces

analyses sont réalisées par les laboratoires mobiles déployés à l'échelle nationale par Al Moutmir et au niveau des laboratoires UM6P. Après la mise en place de la PFD, l'agriculteur bénéficie d'un suivi régulier tout au long des stades et opérations clés de la culture. En même temps, les écoles aux champs sont organisées sur la parcelle et servent de formation pratique aux agriculteurs et à leur communauté. En outre, des programmes de renforcement des capacités sous forme de séances de formation théoriques sont dispensés aux agriculteurs, couvrant divers aspects de la gestion des cultures.

La baisse de la production nationale d'olives a impacté la campagne oléicole 2023-2024. Estimée à 950 000 tonnes, elle a connu une diminution de 11 % par rapport à l'année précédente et de 44 % par rapport au record historique de 2021 (1,9 million de tonnes). Attribuée aux conditions climatiques défavorables, cette baisse affecte aussi bien les régions pluviales qu'irriguées. Nonobstant l'aléa climatique, les plateformes de démonstration (PFDs) ont permis d'améliorer significativement les rendements en olives, à la grande satisfaction des agriculteurs. ▀





Le Maigret du CANARD



Ce qu'ils en pensent

Quelques agriculteurs inscrits dans les plateformes de démonstration d'olivier témoignent...

LAMAOUI KHALID – OLEICULTEUR, HAOUZ



« Depuis que j'utilise une sonde pour mesurer l'humidité du sol et l'application sur le téléphone, l'irrigation de mon oliveraie a vraiment changé. Grâce aux informations directes sur l'humidité, j'arrive à donner juste ce qu'il faut en eau, ce qui m'a permis de réduire ma consommation en eau de 25 % tout en gardant une bonne production. »

ABDERAHMANE KAHAK – OLEICULTEUR, MOULAY YAACOB

Rendement Record de 18,7 t/ha « Avec Al Moutmir, j'ai mis en place une plateforme de démonstration de l'olivier, et les résultats ont été vraiment très bons. J'ai adopté l'itinéraire conseillé par l'agronome Al Moutmir et j'ai utilisé un engrais spécifique, 13-14-20, à une dose de 2 qx/ha. Les oliviers ont bien poussé comparé à la parcelle témoin. En plus, le rendement a augmenté de 2,6 t/ha, soit une hausse de 14%. »



AZIZ HOUMMANE – OLEICULTEUR, BENI MELLAL



« Avec Al Moutmir, j'ai installé une plateforme de démonstration pour l'olivier. Habituellement, je ne pratiquais pas la fertilisation foliaire de bore ni les apports d'oligo éléments, mais cette méthode a permis de réduire la chute des fleurs et d'améliorer le développement ainsi que le rendement de mes oliviers. »

Arrestation de ses proches

Hicham Jerando dans le viseur de la justice

Plusieurs membres de la famille du Youtuber Hicham Jerando, qui sévit depuis le Canada contre des personnalités haut placées, ont été placés en détention. Dans un communiqué officiel diffusé lundi 3 mars 2025, le procureur du Roi près le tribunal de première instance de Casablanca répond à ce qu'il qualifie d'« informations erronées diffusées sur les réseaux sociaux concernant l'enquête » tout en clarifiant les raisons et les circonstances de l'interpellation des mis en cause « soupçonnés d'être impliqués dans des infractions pénales ».



Hicham Jerando.

Le samedi 1er mars, le Procureur du Roi a ordonné l'arrestation de la sœur de Hicham Jerando, de son époux, ainsi que de leurs enfants, dont une mineure de 13 ans.

Réagissant à cette affaire, l'Association marocaine des droits humains (AMDH) a dénoncé ces arrestations, tout en exprimant, à travers La section locale de l'association à Tahla, sa solidarité avec les membres de la famille Jerando ainsi que leur gendre, actuellement sous mandat de dépôt au pénitencier d'Oukacha à Casablanca. Selon l'antenne de l'AMDH, ces arrestations visent à faire pression sur Jerando, un homme aux méthodes obscures et en rupture de ban, et à le réduire au silence, en raison de ses vidéos largement partagées où il révèle de prétendus dossiers de corruption impliquant des personnalités de premier plan. Dans son communiqué, le parquet précise les charges retenues contre les accusés : « participation à l'outrage d'une institution constitutionnelle; participation à l'outrage d'un corps constitué; diffusion et publication de fausses allégations et de faits mensongers visant à porter atteinte à la vie privée des personnes et à les diffamer, participation à un délit de menace; et outrage à un avocat dans l'exercice de ses fonctions pour l'un des accusés ».

L'enquête préliminaire, confiée à la Brigade nationale de la police judiciaire (BNPJ) à la suite d'une plainte déposée par une femme victime de diffamation et de menaces via son téléphone, a révélé que les suspects ont commis des actes de diffamation, d'insultes, de menaces et d'extorsion d'argent, selon le communiqué. Ce dernier ajoute que « l'enquête technique et les expertises réalisées ont également démontré que la mineure impliquée s'était chargée de l'achat et de la mise à disposition des cartes SIM utilisées pour les actes de chantage et de diffamation, en coordination avec le principal suspect, un proche parent, actuellement en fuite à l'étranger ».

Le procureur du Roi indique que l'enquête est en cours et que d'autres personnes sont actuellement placées en garde à vue dans les locaux de la BNPJ à Casablanca, en raison de leur implication présumée dans cette histoire. ▶

Un groupe d'élèves de l'école américaine sous les verrous

Une drôle d'histoire

Cela fait près de deux semaines, le 21 février exactement, qu'un groupe d'une dizaine d'élèves scolarisés à la Casablanca American School (quartier Californie) sont sous mandat de dépôt. Ceux qui ont juste atteint la majorité sont détenus à Oukacha alors que les mineurs ont été transférés au centre rééducation de Tit Mellil. Ces adolescents ont été arrêtés pour leur implication dans une affaire de jets d'œufs et de cailloux sur des automobilistes. Mais rien de grave ne s'est produit. Ni dégâts, ni blessés. Des actes à mettre sur le compte de la crise d'adolescence qui peut se manifester par des comportements parfois excessifs. C'est connu, l'adolescent n'évalue pas bien les risques qu'il prend, considérant ses agissements comme un simple

jeu dépourvu de toute intention de nuire. Mais la justice ne l'entend pas de cette oreille puisque l'affaire prend une tournure plus dramatique avec la présentation, le 27 février, des mis en cause devant la chambre criminelle! Les parents sont abattus. Leurs compagnons d'études sont choqués. Plaidant l'indulgence, la défense qui estime que le dossier méritait un autre traitement a demandé la libération conditionnelle des jeunes prévenus, en mettant en avant leur casier judiciaire vierge et leur absence de dangerosité. Demande refusée. Mais c'est quand même bizarre que des automobilistes portent plainte pour des éclaboussures d'œufs sur le pare-brise de leur véhicule ? Qui est vraiment visé dans cette histoire ? ▶



Le Maigret du CANARD



POINT DE VUE

Abdeslam Seddiki



.....
**Economiste,
 ancien
 ministre de
 l'Emploi et des
 Affaires sociales.**

Le Haut-Commissariat au Plan vient de publier le rapport complet de l'enquête nationale sur le niveau de vie des ménages 2022-2023. Ce document détaillé donne des explications à la fois méthodologiques et lexicales. Ce qui permet une meilleure interprétation des données, une compréhension des dynamiques sociétales et nécessairement une discussion des résultats annoncés. Les résultats de l'enquête concernent successivement les disparités relatives à la dépense par ménage, par personne et par milieu de résidence, ce qui permet de déduire l'évolution du niveau de vie de la population entre 2014 et 2022 et par ricochet celle de la pauvreté sous toutes ses formes. Ils portent également sur l'évolution du revenu au cours de la même période en en déterminant les principales composantes.

Une moyenne qui cache des disparités

Entre 2014 et 2022, la dépense annuelle moyenne par ménage est passée de 76 317 DH à 83 713 DH à l'échelle nationale correspondant à 95 386 DH en milieu urbain et à 56 769 DH en milieu rural. Ramenée à l'échelle individuelle, la dépense annuelle moyenne par personne est passée de 15 876 DH en 2014 à 20 658 DH en 2022. Elle a ainsi progressé, aux prix constants, à un taux annuel moyen de 1,1% entre 2014 et 2022, passant de 3,1% entre 2014 et 2019 à -3,1% entre 2019 et 2022.

Mais toute moyenne cache des disparités. Par catégorie socio-économique, ces dépenses sont comme suit :

- Les chefs de ménage ayant un niveau scolaire supérieur, avec un niveau de vie de 50 961 DH par personne et par an, dépensent en moyenne 3,4 fois plus que ceux dirigés par un chef sans niveau scolaire (14 808 DH).

- Les ménages dont le chef relevant du groupe «Responsables hiérarchiques, directeurs, cadres de direction et de professions libérales» réalisent la DAMP la plus élevée (53 833 DH soit 2,6 fois la moyenne nationale), tandis que ceux dont le chef est «Exploitants et ouvriers agricoles» réalisent le niveau le plus faible

(13 298 DH).

- Les ménages dont le chef appartient à la catégorie des «employeurs» réalisent une DAMP (39 793 DH) 2,6 fois plus que ceux dirigés par les indépendants (15 378 DH) et 2 fois plus que ceux dirigés par les salariés (19 972 DH).

- Les ménages dirigés par des femmes affichent un niveau de vie (23 707 DH par personne et par an) légèrement supérieur de 1,2 fois à celui des ménages dirigés par des hommes (20 121 DH). D'une façon générale, alors que la moitié la plus aisée de la population effectue 76,1% de la masse totale des dépenses, la moitié la moins aisée ne dispose que de 23,9%.

Misère culturelle !

Il faut préciser que l'amélioration du niveau de vie dont parle le rapport est très relative dans la mesure où les « coef-

ficients budgétaires » n'ont pas évolué sensiblement. Ainsi, la part du budget consacré à l'alimentation demeure prégnante. Elle a même augmenté de 1 point entre 2014 et 2022 pour se situer à 38%. La loi d'Engel selon laquelle le budget alloué aux dépenses alimentaires diminue lorsque le revenu augmente ne se vérifie pas. Par contre, les dépenses pour la santé et la culture ont connu une baisse. Les Marocains consacrent à peine 0,5% de leurs dépenses à la culture, soit 103 DH par an et 0,3 DH par jour ! Les couches pauvres sont totalement écartées.

En tout état de cause, cette amélioration, supposée ou réelle, n'a pas empêché le creusement des inégalités tant territoriales que sociales. Les inégalités territoriales sont doubles : entre le monde rural et le monde urbain d'une part et entre les différentes régions d'autre part.

Quant aux inégalités sociales, elles sont mesurées par l'indice de Gini estimé à 40,5% en 2022 contre 39,5 % en 2014 et 38,5% en 2019. À l'échelle nationale, le niveau de vie moyen par personne s'élève à 49 634 DH par an pour les 20% les plus aisés, tandis qu'il atteint 6 943 DH pour les 20% les moins aisés, soit un écart relatif de 7,1 fois. Cet écart n'a été que de 6,2 fois en 2019 et de 7 fois en 2014.

Toutefois, en termes de revenus, les disparités sont relativement plus importantes : 14 fois entre le quintile le plus riche et le quintile le moins aisé. Cependant, elles diffèrent en fonction de la source des revenus. Ainsi, les 20% les plus aisés de la population ont un revenu salarial moyen 10,7 fois supérieur à celui des 20% les moins aisés.

Dans les revenus générés par l'emploi indépendant non agricole, les 20% les plus aisés détiennent 42,9 fois le revenu des 20% les moins aisés. Quant au revenu agricole, les 20% les plus aisés disposent d'un revenu supérieur de 11,4 fois à celui

des 20% les moins aisés. S'agissant des revenus de transfert, les 20% les plus aisés détiennent 16,7 fois le revenu des 20% les moins aisés.

Huit millions de pauvres

En termes de pauvreté, l'enquête a abouti aux résultats suivants :

Le taux de pauvreté absolue, soit un seuil de 1,9 \$ par jour, a globalement reculé entre 2014 et 2022, passant de 4,8% à 3,9% après avoir atteint un taux de 1,7% en 2019. En termes absolus, le nombre des pauvres s'établit à 1,42 million en 2022, dont 512 000 en milieu urbain et 906 000 dans le rural. En 2022, Cinq régions présentent un taux de pauvreté supérieur à la moyenne nationale (3,9%) : Fès-Meknès (9%), Guelmim-Oued Noun (7,6%), Béni Mellal-Khénifra (6,6%), Darâa-Tafilalet (4,9%) et l'Oriental (4,2%).

La vulnérabilité, calculée sur la base de une fois et demi le seuil de pauvreté, soit 2,85 \$, a connu une légère hausse de 12,5% à 12,9% entre 2014 et 2022 après avoir atteint 7,3% en 2019. Le nombre de personnes économiquement vulnérables est de 4,75 millions en 2022, dont 2,24 millions en milieu urbain et 2,51 millions en milieu rural.

La pauvreté multidimensionnelle a considérablement diminué, passant de 9,1% en 2014 à 5,7% en 2022, surtout en milieu rural, où le taux est passé de 19,4% à 11,2%, tandis qu'en milieu urbain, il est passé de 2,2% à 2,6%. Elle concerne un peu plus de 2 millions de personnes.

Remarques finales

Ces conclusions ne sont pas à prendre pour des vérités absolues. Elles restent discutables même si elles constituent une référence pour les politiques publiques. On peut d'ores et déjà soulever une série de remarques. La première concerne la comparaison entre le nombre de pauvres selon le HCP 8 millions au total, et les 10 millions de personnes éligibles à l'aide sociale directe et inscrites dans le RSU. L'écart de 2 millions n'est pas négligeable. La deuxième remarque est relative aux inégalités sociales. Mesurées par le revenu des ménages, elles demeurent partielles et ne traduisent pas la réalité.

Pour ce faire, il faudrait prendre aussi en considération les revenus du capital, les produits des actions et autres biens patrimoniaux et fortunes diverses.

La troisième remarque est d'ordre méthodologique. Elle porte sur les limites de la statistique et de la méthode d'échantillonnage. Un échantillon de 18000 ménages, aussi représentatif soit-il, ne pourrait en aucune manière constituer le reflet d'une société tout entière avec ses contradictions et sa complexité. Une analyse par cette technique peut au mieux dresser des tendances et tracer des trajectoires sans aboutir à des résultats chiffrés d'une manière précise.

Il va sans dire que le travail accompli par le HCP même s'il demeure perfectible, est louable.

Il vaudrait mieux disposer d'indications et de repères, fussent-ils approximatifs, que de continuer à naviguer à vue. ▶





Le Maigret du CANARD



Santé Le surpoids gagne du terrain au Maroc

LAILA LAMRANI

Le World Obesity Atlas a rendu public son rapport sur l'obésité, à l'occasion de la journée mondiale de l'obésité célébrée le 4 mars de chaque année. Au Maroc, le surpoids est devenu un fléau de santé publique, à en juger par les chiffres publiés. Ces derniers montrent que 59% des adultes vivent avec un indice de masse corporelle (IMC) de plus de 25 kg/m².

L'obésité est un facteur de risque majeur pour de nombreuses maladies non transmissibles. En 2021, le Maroc a recensé 16.524 décès prématurés liés à des pathologies associées à un IMC élevé, notamment le diabète de type 2, les maladies cardiovasculaires et certains cancers. Les prévisions de 2030 sont encore plus alarmantes, la situation pouvant se dégrader davantage. A cette date, ils seront 16,86 millions d'adultes à être en surpoids. La maladie affectera particulièrement les femmes selon World Obesity Atlas 2025: 9,94 millions contre 6,91 millions d'hommes.

Malbouffe

Le rapport de WOA tire d'autant plus la sonnette d'alarme que le Maroc, nonobstant la gravité de la situation, ne dispose toujours pas de plan spécifique pour la gestion de l'obésité ou de l'inactivité physique. Entre 20 et 30% des adultes marocains ne pratiquent pas d'activité physique. Sous l'effet de la malbouffe sous ses diverses formes, conjuguée à un éventail de produits de snacking, pâtisseries et viennoiseries tout aussi néfastes pour la santé, l'obésité a gagné du terrain au Maroc au cours de ces dernières années, conséquence directe de cette grosse



Un problème majeur de santé publique.

dérive alimentaire. Selon la dernière enquête épidémiologique de prévalence des facteurs de risque des maladies non transmissibles réalisée par le ministère de la santé réalisée en collaboration avec l'OMS, l'obésité touche 20% de la population marocaine. Les femmes sont les plus touchées avec un taux de, 29% soit pratiquement trois fois plus que les hommes (11%). L'obésité progresse plus rapidement en milieu urbain que dans le rural avec respectivement 22,8 et 14,9%. Sur la période 2000-2017, cette proportion est passée de 13,2 à 20%, ce qui représente une augmentation d'environ 7%. Cette progression traduit un appétit grandissant des Marocains pour la «junk food» et une tendance de cuisiner de

moins en moins à la maison sous l'effet d'un rythme de vie devenu plus soutenu...

Or, les mauvaises habitudes alimentaires affaiblissent durablement le système immunitaire dont elles perturbent le fonctionnement de certains gènes. Le Covid a agi comme un grand révélateur de ce phénomène dangereux tout en montrant que le mode nutritionnel made in USA, standardisé et sans saveur, vanté par une réclame mensongère et enveloppé dans un packaging alléchant, n'est en rien un modèle nutritionnel à suivre. Bien au contraire. D'où l'urgence pour les Marocains de revenir à leurs traditions culinaires, qu'il s'agit peut-être d'alléger, réputées plus nutritives, à base de légumes et de fruits de qualité que le pays produit en abondance. Un retour aux sources côté assiette est un grand enjeu de santé publique. Freiner la progression du surpoids suppose évidemment de faire contrepoids aux géants de la malbouffe par la promotion du «manger autrement», sain et équilibré, pour ne pas se faire bouffer par Mcdo et compagnie... ▀

Changement climatique

Décalage des saisons

Le climat de ce mois de mars est inhabituel, ressemblant étrangement à celui de l'automne et de l'hiver. Ce n'est pas un temps printanier marqué habituellement par quelques jours de pluie fine. Ce temps exprime clairement un décalage des saisons dont les responsables seraient mieux inspirés de tenir compte pour un meilleur encadrement des fellahs appelés à adapter leurs calendriers de cultures au changement climatique. Alors que le Maroc s'achemine vers une nouvelle année de relative sécheresse, les ondées de ce mois de mars accompagnées de chutes de neige sur certaines cimes et de grosses rafales de vent ont relancé l'espoir chez plus d'un. D'abord chez les agriculteurs des cultures printanières-celles des céréales étant compromises- mais aussi les éleveurs dont le bétail va pouvoir profiter d'un bon couvert végétal. Ce qui ne manquera pas de contribuer à une baisse des prix des viandes rouges. En plus du remplissage des barrages dont la majorité affichent des taux moyens, ces averses ont un impact bénéfique sur les nappes phréatiques à sec dans de nombreuses régions du pays, victimes d'un siphonage sauvage causé par l'agriculture intensive tournée vers l'export. ▀

Octroi du Label RSE à l'ESITH et la Société Al Omrane Rabat-Salé-Kénitra et son renouvellement à Maroclear



Casablanca, 5 mars 2025 - Suite à la réunion de son Comité d'attribution du Label Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) a octroyé son label RSE à l'ESITH et à la Société Al Omrane Rabat-Salé-Kénitra. Elle a également renouvelé l'attribution de ce Label à Maroclear.

L'attribution de ce label vient couronner l'engagement de ces entreprises en matière de RSE et la prise en compte, dans leur politique, des attentes de leurs parties prenantes internes et externes. Elle s'inscrit dans un processus d'amélioration continue des pratiques pour la pérennisation et le renforcement des acquis.

Pour rappel, le Label RSE de la CGEM a pour vocation d'encourager les entreprises marocaines à adopter une démarche globale en tenant compte des impératifs économiques, environnementaux et sociaux dans leur stratégie managériale.

Il est octroyé à la suite d'une évaluation des pratiques des entreprises sur les 9 domaines d'actions constituant la charte de responsabilité sociétale de la CGEM, en conformité avec les objectifs universels RSE. Ceux-ci se rapportant aux droits de l'Homme, aux relations et conditions de travail, à l'environnement, à la prévention de la corruption, à la saine concurrence, à la gouvernance de l'entreprise, aux intérêts des clients et des consommateurs, aux questions relatives aux fournisseurs et sous-traitants et à l'engagement envers la communauté.



Bec et ONGLES



Le président américain, Donald Trump

Avec moi, fini les salamalecs stériles !

Une équipe du Canard s'est entretenue au téléphone avec le président américain Donald Trump juste après sa prise de bec historique avec son homologue ukrainien Volodymyr Zelensky...

Propos recueillis par **LAILA LAMRANI**

Le monde entier a été choqué par la scène sur-réaliste retransmise sur les chaînes de la planète qui s'est déroulée à la Maison Blanche où vous avez vivement sermonné avec votre vice-président le président ukrainien...c'est du jamais vu dans les annales de la diplomatie mondiale...

C'est du rentre dedans pour faire cracher au bassinnet ce petit Zelensky. Ce type a truandé les États Unis pour 350 milliards de dollars et continue à jouer son numero de comédien raté en refusant de nous rembourser en terres rares dont regorge son pays.

Les dirigeants européennes vous reprochent votre alignement sur les thèses de Vladimir Poutine que vous traitez avec des égards suspects alors qu'il a envahi l'Ukraine....

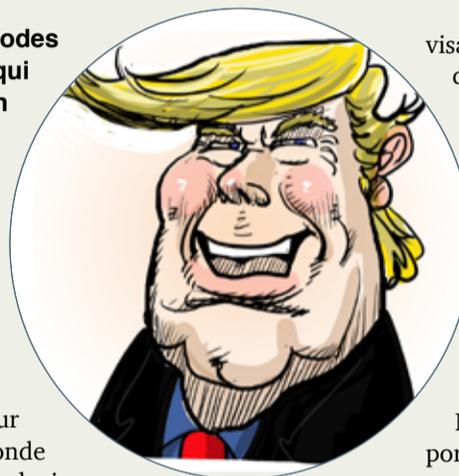
l'Ukraine est russe depuis des siècles et ce Zelensky qui veut jouer dans la cour des grands alors qu'il est petit pas seulement par la taille. Et puis, Poutine est un gars sympa qui aime comme moi jouer les durs.

On reproche à vos méthodes leur caractère brutale qui rappelle plutôt le Clan des Siciliens...

La diplomatie de papa à la sauce de Biden le stupide c'est terminé. Les samalecs et les cachoteries diplomatiques aussi. Fini la politique du secret, exercé en crypté. Avec moi, pas besoin d'un décodeur pour piger le nouveau monde dont je suis le patron. Ma devise c'est du donnant-donnant. Dis-moi ce que tu veux et je te dirais combien tu dois mettre sur la table.

A ce point ?

Dans mon monde c'est la suprématie du veau d'or. si tu es pauvre et faible et dans cartes en main, tu es un vaurien. C'est dans cet esprit que j'ai créé le



visa « Gold card » à 5 millions de dollars qui offre une résidence permanente et un accès à la citoyenneté pour les nababs étrangers.

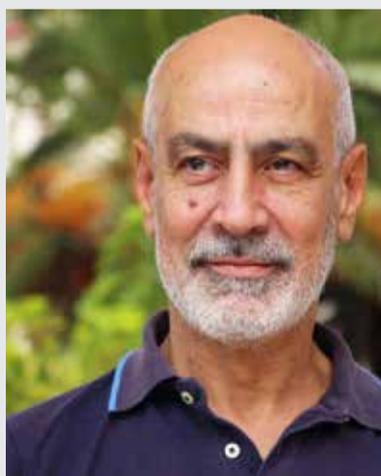
Les pauvres n'ont qu'à bien se tenir !

R: Les pauvres ont intérêt à changer de monde. Ils n'ont pas dans place dans le mien. Je compte d'ailleurs demander à mon mauvais génie qu'est Musk de trouver une solution pour déporter les gueux du monde entier.

Les faire partir vers Mars par exemple ?

Ce serait un excellent deal, surtout si ce deal inclut la délocalisation de la Chine et ses milliards d'habitants. La planète gagnerait en viabilité et deviendrait beaucoup moins peuplée et propre. La terre juste pour les nations riches sans les yeux bridés de l'empire du milieu permettrait aux Etats-Unis de retrouver son équilibre. ▶

Affaire Pegasus Abdelmoumni en prend pour 6 mois



Fouad Abdelmoumni.

Le militant des droits de l'Homme Fouad Abdelmoumni a été condamné lundi, 3 mars 2025, par le tribunal de première instance de Casablanca à six mois de prison ferme et à une amende de 2.000 DH, notamment pour «diffusion d'allégations mensongères » à la suite d'un commentaire posté sur les réseaux sociaux, selon son avocat, Mohamed Nouini.

Placé en garde à vue fin octobre 2024, avant d'être libéré deux jours plus tard, M. Abdelmoumni, 66 ans, était poursuivi pour « outrage à des corps constitués », «diffamation » et « diffusion d'allégations mensongères » après un post relayant les fameuses et néanmoins fumeuses accusations d'« espionnage » de la France par

le Maroc dans le cadre de l'affaire Pegasus. « La France, qui voit sa position décliner parmi toutes les nations, ne voudrait pas céder au chantage d'un État faible qui utilise tous les moyens de pression à sa disposition (...) sans oublier l'espionnage », avait écrit sur son compte Facebook celui qui se trouve depuis plusieurs semaines à l'étranger pour des raisons médicales. ▶





Le MIGRATEUR



Guerre commerciale de Trump

Le boycott des produits américains comme arme...

JAMIL MANAR

Face à la décision de l'administration Trump d'imposer des droits de douane sur les produits canadiens, chinois et européens, de plus en plus de voix s'élèvent en guise de représailles pour appeler au boycott des marchandises américains. Au Canada, des listes d'alternatives canadiennes aux produits américains sont partagées massivement sur les réseaux sociaux. Même les médias se mobilisent pour soutenir le mouvement...

A l'ère des réseaux sociaux, ces appels sont particulièrement faciles à relayer auprès des consommateurs. Mais tourner le dos aux produits importés des États-Unis est-il vraiment facile ?

Sur les réseaux, les consommateurs partagent leurs listes de marques à boycotter : Coca-Cola, Kraft, Walmart, KFC, McDo, Starbucks... Le consommateur européen, partisan du boycott, sera tenté de retirer de son caddy le Coca-Cola, le Pepsi, le ketchup Heinz,



La guerre commerciale de Donald Trump risque de faire bien des dégâts...

le riz Uncle Ben's, les chips Lays, les pop-corn Kellogg's ou encore les barres Mars et les chewing-gums Wrigley's ou Freedent. Or, si ces produits portent bel et bien les marques des multinationales américaines, elles sont en revanche toutes produites sur le sol européen. Un boycott de ces produits aurait un impact sur l'emploi à l'échelle du continent. C'est cela la mondialisation. L'imbrication des chaînes de production par le jeu des délocalisations.

Au rang des ripostes diplomatiques les plus fortes,

une société norvégienne a pris une décision spectaculaire, de nature à faire réagir l'administration Trump. Il s'agit de Haltbakk Bunkers qui a annoncé officiellement sa décision de cesser les approvisionnements des navires militaires américains en fuel, ce qui obligerait les sous-marins déployés au large des côtes norvégiennes de trouver une autre solution de ravitaillement. Opérateur numéro un dans les ports norvégiens, l'entreprise a publié un message en ce sens sur Facebook le 1er mars. Une décision prise à la

suite du «plus grand merdier jamais présenté en direct à la télévision par l'actuel président américain et son vice-président», a précisé la société dans un communiqué publié quelques heures après la confrontation tenue entre le président ukrainien Volodymyr Zelensky et Donald Trump, vendredi 28 février à la Maison Blanche. Les citoyens suédois ne sont pas en reste, qui appellent eux aussi à boycotter les produits américains.

Dans certains pays, une entreprise américaine est particulièrement visée par ce mouvement de colère : Tesla, propriété du milliardaire US Elon Musk, devenu proche conseiller de Donald Trump et qui dirige son nouveau département de l'efficacité gouvernementale (Doge). Ses prises de position très mal accueillies en Europe, notamment en faveur du parti allemand d'extrême droite (AFD) ont conduit le ministre polonais du Tourisme Slawomir Nitras à dire qu'il était «nécessaire de répondre fermement (à Musk), par exemple avec un boycott». ▀

Gaza et sa population Les dirigeants arabes répondent à Trump

JAMIL MANAR

Les dirigeants arabes ont mis en garde mardi 4 mars contre les tentatives "odieuses" de déplacer le peuple palestinien de sa terre, les qualifiant de "menace" pour la paix au Proche-Orient, à l'issue d'un sommet extraordinaire de la Ligue arabe tenu au Caire. "Toute tentative odieuse de déplacer le peuple palestinien ou (...) d'annexer une partie des territoires palestiniens occupés plongerait la région dans une nouvelle phase de conflits (...) ce qui constitue une menace claire pour (...) la paix" au Proche-Orient, indique le communiqué final du sommet de la Ligue arabe, consulté par l'AFP. C'est la réponse du monde arabe à la proposition délirante et méprisante de Donald Trump de prendre le



La reconstruction de Gaza doit s'inscrire dans un processus de création de l'Etat palestinien.

contrôle de Gaza par les États-Unis et de la transformer en "Riviera du Moyen-Orient".

Les dirigeants arabes se sont aussi mis d'accord sur un fonds destiné à financer la reconstruction de la bande de Gaza, dévastée par la guerre, en appelant à une contribution internationale pour accélérer le processus de reconstruction.

La Banque mondiale estime que plus de 50 milliards d'euros seront nécessaires pour reconstruire la bande de Gaza sur une période de dix ans. Au cours des trois premières années, près de 19 milliards d'euros sont nécessaires pour réta-

blir les services de base, reconstruire les infrastructures et animer une reprise économique. ▀

le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Rue Ibnou Katir résidence Al Mawlid II Imm. D RDC n°4

Maârif - Casablanca -

Tél : 0522 23 32 93

Fax : 0522 23 46 78

E-mail : contact@lecanardlibere.com

Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar

Amine Amerhoun,

Saliha Toumi, Ahmed Zoubair,

Laila Lamrani Amine et

Chaimaa El Omari Naib

CORRESPONDANT EN FRANCE ET EN EUROPE

Samir Berhil

s.berhil@lecanardlibere.com

CARICATURES

Boudali, Zag

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416



Et BATATI ET BATATA



Mot Fléchés

ANGLO-NORMANDE FACE À QUERFON	ÎLE DE CHARBANTE COMBATTI- RENT	VOLAILLE	ÎLE DE VENÈSE GÉNÉRAL SUCISTE	BRAYA	PAYS BAGQUE VOISSE D'OLÉRON
ARTÈRE SCÈNE		SANS PARTI ROQUES		ÎLE DU MORBIHAN SÈGE	MÂCHOISES DE FER
				POLICE SECRETÉ INTER- SECTION	JELINE
FOUSSURE CHARD- GARD			VOISSE DE HÔDIC SALLE OBSCURS		
			GRAND PAYS DOULEUR		
LE LA PLUS À L'OUEST DU CONTI- NENT	EMPLOYER	PROCHE NIVEAU DE VIE		PERCHE ÉLECTRIQUE	ALTER- NATIVE GROS TITRES
				PERSONNEL	MÉPRISANT
EXPLOIT GARENE MOYENNE			ÎLES DE LA MÉDITERRA- NÉE ASSEMBLER		LOGE
			LE DU PÉRIGORE ORONATEUR		
NELE L'ÎLE DE NÉ AU CONTINENT	PAYS HIMALAYEN VENTILE			PIÈCE DE CHARPENTE BASSE	
				DONNE LE TON	ABSORBÉ
FACE À LA PONTE DU RAZ SHOAT			SANS GRAVITÉ AVANT LE VERRE		
				CITÉ BAGLOUTE	NÉGATION
REPENTIR				GRIFFE	

Mots croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement
 [1] Ne deviendront pas champions à la course. [2] Élite. Provision de lumière. [3] Augmentera l'ardeur. [4] Produit d'une combustion organique. Pas étreinée. [5] Comm. Donner un bon repas. [6] Affirmation d'authenticité. Promettre. [7] Préposition. [8] Elles sont sous le coup d'une sensation forte. [9] Ne sommes pas comme un pot. [10] Vieux cachet. Joueur de foot.

Verticalement
 [A] Il est difficile de les trouver à son pied. [B] Un autre que soi. Un peu d'encre. [C] Mentionné. Démonstratif. [D] Fondateur de la Compagnie de Saint-Sulpice. Bonhomme toujours bienvenu. [E] Démonstratif. Pour une déviance intérieure. Début de série. [F] Dépourvu de réaction. [G] Peuplier. Refus. [H] Cri de bêtes. [I] Article retourné. Champion de modité. Orientation. [J] Faire un geste auguste. Champion.

Mots Mêlés

S S S A U B A G N E
 E P A A M V E N C E
 L U L M I R A M A S
 R A O G E X A C O E
 A L N E G N A R O R
 T O U L O N G L R E
 N D S T N U E I E Y
 I N P E E N I L D H
 C A S S U J E R F L
 E B E L S I S S A C

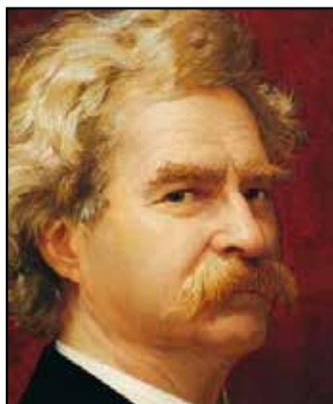
- AIX
- FREJUS
- APT
- HYERES
- ARLES
- LUNEL
- AUBAGNE
- MIRAMAS
- AUPS
- NICE
- AVIGNON
- ORANGE
- BANDOL
- SALON
- CANNES
- SORGUES
- CASSIS
- TOULON
- DIGNE
- VENCE

Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

5			6	7	9			
			8	5	2	3	7	
2								8
3		2	4			9	1	
		1	3		7	5		
	5	9			1	4		6
	1							3
	7	5	9	2	3			
			5	1	6			4

A méditer



« Il est plus facile de tromper les gens que de les convaincre qu'ils ont été trompés. »

Mark Twain

Solution des jeux du numéro précédent

Su-Do-Ku

7	9	5	2	8	3	6	4	1
4	8	3	6	1	7	9	2	5
1	6	2	4	9	5	7	8	3
5	2	6	3	7	1	4	9	8
8	7	9	5	4	2	3	1	6
3	4	1	9	6	8	5	7	2
9	1	8	7	3	6	2	5	4
2	3	4	1	5	9	8	6	7
6	5	7	8	2	4	1	3	9

Mots fléchés

D	A	B	M	L			
R	E	T	R	A	I	T	E
F	E	T	E	I	N	D	E
F	I	N	I	R	A	E	R
L	O	F	E	A	R	A	S
B	E	N	I	E	T	P	E
S	C	E	L	L	E	E	
O	B	E	C	L	A	T	A
A	N	R	E	S	U	R	
B	L	O	C	U	S	A	X

Mots croisés

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	S	A	L	A	M	A	L	E	C
2	O	D	O	R	A	T	C	O	I
3	R	H	I	N	E	C	O	U	L
4	B	E	S	I	C	L	E	S	E
5	E	R	C	A	I	S	S	O	N
6	T	E	N	A	C	E	E	T	C
7	I	N	E	A	R	E	A	I	
8	E	C	U	O	D	O	G	E	
9	R	E	V	A	N	E	V	E	U
10	E	E	L	I	A	N	E	X	

Mots Mêlés

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS

La phrase-mystère est : L'EAU EST BONNE



Et BATATI ET BATATA



Bizarre



Aisé jet

« Trop lourd pour décoller ». Un avion de la compagnie EasyJet devant relier Lanzarote (Espagne) à Liverpool (Angleterre), mercredi 5 juillet, a dû se défaire de 19 passagers, rapporte Liverpool Echo. Pour pouvoir faire voler l'appareil, le pilote a fait une demande peu habituelle aux voyageurs.

« Comme vous êtes nombreux, l'avion est assez lourd. En combinant une piste assez courte et les conditions défavorables qui règnent actuellement à Lanzarote, cela signifie que l'avion est trop lourd pour décoller », a-t-il débuté face aux nombreux passagers de l'avion. Et d'ajouter : « J'ai discuté avec notre équipe opérationnelle et la seule façon de résoudre un problème avec un avion lourd est de le rendre un peu plus léger. Si possible, j'aimerais demander à 20 volontaires de choisir de ne pas prendre l'avion pour Liverpool ce soir. » Il a appuyé sa demande en garantissant la somme de « 500 euros par passager », attribuée par EasyJet comme « bonus financier ». Une demande confirmée par un porte-parole de la compagnie : « 19 passagers du vol EZY3364 reliant Lanzarote à Liverpool se sont portés volontaires pour voyager sur un vol ultérieur, l'avion ayant dépassé les limites de poids imposées par les conditions météorologiques. » EasyJet a justifié cette « décision opérationnelle » par les « circonstances » et les « restrictions de poids » concernant l'ensemble des compagnies aériennes « pour des raisons de sécurité ».

Calcul rénal géant

Des médecins militaires sri-lankais ont retiré le plus gros et le plus lourd calcul rénal au monde chez un soldat retraité, a annoncé mercredi 14 juin dernier l'armée. L'ancien sous-officier, âgé de 62 ans, s'est vu retirer un calcul rénal qui pesait 801 grammes, soit plus de cinq fois le poids d'un rein masculin moyen. Il mesurait 13,37 centimètres de long, tandis qu'en moyenne un rein ne mesure qu'entre 10 et 12 centimètres. « Le retrait du calcul rénal le plus gros et le plus lourd du monde par intervention chirurgicale a eu lieu le 1er juin à l'hôpital militaire de Colombo », a déclaré l'armée dans un communiqué. L'annonce des autorités intervient après la reconnaissance de ce record par le Livre Guinness des records. Le précédent record - 620 grammes - pour un calcul rénal avait été enregistré au Pakistan en 2008, selon le Guinness.

Une loutre bizarre

En Californie, une loutre agressive envers les surfeurs et parfois capable de voler leurs planches est officiellement pourchassée par les autorités, qui souhaitent mettre un terme à ses larcins.

Elle est visée par un avis de recherche, comme à l'époque du « Far West » : en Californie, une loutre agressive envers les surfeurs et parfois capable de voler leurs planches est officiellement pourchassée par les autorités, qui souhaitent mettre un terme à ses larcins. Cette femelle de cinq ans fait les gros titres de la presse américaine la semaine dernière, après des actes redoublés de piraterie. L'animal s'attaque aux surfeurs de Santa Cruz, non loin de San Francisco, depuis plusieurs semaines déjà. Mais ces derniers jours, son audace semble avoir dépassé les bornes.

Dans une vidéo publiée lundi au avril sur Twitter, la loutre de mer monte sur la planche d'un amateur de glisse effrayé, qui tente en vain de retourner sa planche pour lui résister.

Pas ému le moins du monde, le mammifère s'accroche et commence à mordre l'objet en mousse.

Face à ce regain d'agressivité, les autorités ont décidé de sévir. « En raison du risque croissant pour la sécurité publique, une équipe (...) formée à la capture et à la manipulation des loutres de mer, a été déployée pour tenter de la capturer et de la déplacer ailleurs », a confirmé mercredi à l'AFP le Département américain de la pêche et de la faune, dans un communiqué.



Rigolard



■ Une jeune fille très belle et vêtue de façon assez provocante entre dans une salle d'examen pour passer l'oral du baccalauréat.

L'examineur semble ému. Il bégaye un peu en lui proposant un sujet et la fille lui répond avec force œillades et trémoussements :

— Je sais pas, j'ai pas appris ma leçon... Le professeur, un peu gêné, lui demande : — Je vous propose un autre sujet, ou un rendez-vous ?

— Oh ! Monsieur je préférerais un rendez-vous (en rougissant quand même un petit peu)

— Très bien

Alors, a l'année prochaine.

■ Une blonde désespérée appelle son mari au travail : — Vincent, je veux faire un puzzle, je n'y arrive pas, je n'en peux plus ! — Calme-toi mon amour, est-ce que tu as un modèle ? - Oui! Il y a un beau coq sur la boîte, mais je n'y arrive pas, toutes les pièces se ressemblent ! - Ce n'est rien ma chérie, je vais rentrer et on va voir ça ensemble.

Vincent rentre, trouve sa blonde en pleurs. — Ecoute, ma chérie, tu es mignonne, tu es la plus belle. et on va remettre les Corn-flakes dans la boîte

et n'en parler à personne.

■ Marcel était célibataire. Il vivait avec son père et travaillait pour l'entreprise familiale. Quand il réalisa que son père malade n'avait plus que quelques mois à vivre et qu'il allait hériter de sa fortune, il décida qu'il devait trouver une femme pour partager sa vie. A une soirée d'affaires, il remarqua la plus belle femme qu'il n'ait jamais vue. Sa beauté naturelle lui coupait le souffle. Il s'approcha d'elle et lui murmura : « J'ai peut-être l'air d'un homme ordinaire, mais d'ici quelques semaines mon oncle va mourir et j'hériterai de de 200 millions ». Impressionnée, la femme demanda sa carte de visite et, trois mois plus tard elle épouse le père malade !!

■ Un jour, 2 voitures s'arrêtaient au feu rouge.

Il y avait une voiture rouge et une voiture bleu. Dans la voiture bleu un monsieur et dans la voiture rouge une femme. La femme commença à ouvrir sa fenêtre. Bien sûr le monsieur pour la draguer ouvra lui aussi sa fenêtre puis la femme le regarda et tout à coup elle dit :

—Toi aussi t'as pétié.

A VENDRE

Appartement bien entretenu deuxième main

Superficie 128 m²

sur boulevard de la Résistance, près 2 mars à Casablanca.

Grand salon + 2 pièces. Bien aéré et ensoleillé. Situé au dernier étage (7ème). Sans vis-à-vis. Doté d'une terrasse vue sur mer.

Contact:
0661252000

LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktouni
Contactez-nous au 0661177444



VISA

BANQUE
POPULAIRE
GRANDIR. ENSEMBLE.



**POUR VOUS,
CHAMPIONNES**

BÉNÉFICIEZ DU PACK AILES
À 0 DH*

KHADIJA MARDI
CHAMPIONNE DU MONDE DE BOXE



SUIVEZ-NOUS

Mesdames, chacune d'entre vous mérite un accompagnement bancaire sur-mesure, c'est pour cela que la Banque Populaire vous offre le pack Ailes gratuitement la 1^{ère} année pour toute souscription en mars 2025. Le Pack Ailes simplifie votre gestion quotidienne avec la carte Ailes, l'accès à la banque à distance et des opérations courantes gratuites. Il vous permet également de bénéficier de financements à taux préférentiels et de services d'assistance.

Ne manquez pas cette offre exceptionnelle ! Rendez-vous en agence Banque Populaire pour en profiter.